



Bureau de Coopération  
Economique du Pacifique Sud



Commission du Pacifique Sud



Commission Economique &  
Sociale pour l'Asie et le Pacifique



Programme des Nations  
Unies pour l'Environnement

---

## Programme Regional Océanien de l'Environnement

---

**SPREP/Rapport National 6**

**Original: Anglais**

**RAPPORT NATIONAL No.6**

**G U A M**

**Commission du Pacifique Sud  
Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
Août 1980**



ORIGINAL : ANGLAIS

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

G U A M

RAPPORT NATIONAL

(contrat sous contrat)

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT NATIONAL DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE  
DEVELOPPEMENT

GUAM

Août 1980

Superficie :

212 miles-carrés (env. 549 km<sup>2</sup>) ; env. 30 miles (48 km) de longueur ; largeur au nord env. 8 miles (env. 13 km) et largeur maximum au sud 11- $\frac{1}{2}$  miles (env. 18 km) ; chacune des deux parties rejoint une langue de terre intermédiaire présentant une largeur de seulement 4 miles (env. 6 km).

Population :

106 000 habitants (recensement préalable 1980), y compris les personnels militaires et leurs familles (env. 22 %).

Climat :

Tropical, généralement chaud et humide tout au long de l'année, avec habituellement une saison humide de juillet à novembre et une saison sèche de janvier à mai, juin et septembre constituant des mois de transition. La température excède rarement 90 °F (env. 32 °C) pendant le jour et descend au-dessous de 70 °F (env. 21 °C) la nuit. La moyenne des précipitations annuelles s'élève à environ 90 pouces (228 cm).

Caractéristiques physiques :

Guam est l'île la plus méridionale et la plus vaste de la chaîne des Mariannes, archipel du Pacifique occidental. Elle est située par 13 degrés 28' 29" N et 144 degrés 44' 55" E sur le site de la capitale Agana, dans la partie centrale de l'île. Du point de vue géologique, la moitié sud de Guam est caractérisée par deux formations volcaniques distinctes, dont le point le plus élevé culmine à 1,334 pieds (env. 406m), et par l'existence de plus de 40 cours d'eau. La partie nord est caractérisée par un plateau calcaire soulevé, dont l'altitude maximale atteint 600 pieds (env. 182 m), s'abaissant en pente douce vers le sud pour ne pas dépasser 100 pieds (env. 30 m) dans la partie centrale étranglée de l'île qui constitue la zone intermédiaire entre la formation calcaire septentrionale et la formation volcanique méridionale.

Revenu national :

4,198 \$ par habitant (1978). Principales sources de revenu : activités militaires, tourisme, services, commerce (commerce de gros et de détail), subsides versés au titre de l'administration décentralisée, construction, industries manufacturières et agriculture. REMARQUE : Guam entre dans le cadre politique et juridique des Etats-Unis et est considérée comme territoire.

## 1. Bilan d'activité

### 1.(a) en matière de politique générale d'environnement

Les Commissions d'étude de la pollution atmosphérique et aquatique de Guam, ayant précédé l'Agence pour la protection de l'environnement de Guam, ont été fondées en 1967.

En novembre 1970, un projet de loi a été examiné par les services du Gouverneur, puis transmis à l'assemblée législative pour prendre force de loi le 7 décembre 1972 sous le numéro 11-191 (droit local).

Le 7 mars 1973 a été créée l'Agence pour la protection de l'environnement de Guam dont la mission a été, depuis, d'assurer un niveau élevé de la qualité de l'air, du sol et de l'eau, favorable à la faune et à la flore terrestres et aquatiques, à l'agriculture, à l'industrie, aux loisirs ou autres usages légitimes. Elle résume en ces termes la politique et les objectifs qu'elle entend poursuivre : "Nous déclarons par les présentes que le Territoire de Guam entend préserver en permanence une haute qualité de l'environnement afin d'assurer, aujourd'hui comme à l'avenir, une existence agréable à tous ses citoyens, et ne tolérer aucune dégradation de la qualité du sol, de l'eau et de l'air, par tout agent de pollution physique, chimique ou biologique".

En septembre 1978, le Gouvernement de Guam a parachevé son plan général de développement. Pendant l'année 1979 a été mis au point un plan général concernant le patrimoine aquatique du Territoire. Le plan de gestion de la qualité des eaux de Guam a été mis en vigueur en vertu de la section 208 de la loi américaine de 1977 relative à la propreté des eaux. Il s'agit d'un plan de 20 ans, couvrant tous les types de pollution des eaux. En 1979 également ont été publiés en deux volumes, le programme d'aménagement du littoral de Guam et le rapport définitif sur les répercussions sur l'environnement. Au chapitre des moyens à mettre en œuvre par les pouvoirs publics, le programme prévoit une gestion plus efficace des lois, des programmes et des principes d'action relatifs aux ressources naturelles, par l'adoption des mesures suivantes : (1) révision des lois et des réglementations confuses et périmées, (2) meilleure coordination entre les administrations locales, (3) meilleure coordination entre les administrations territoriales et fédérales, (4) programmes d'enseignement et de formation destinés aux fonctionnaires locaux et affinement des données techniques.

### 1.(b) en matière de planification économique

#### (i) planification économique nationale et sociale

Le gouvernement de Guam dispose d'un plan général de développement économique. Les efforts réalisés ont débouché sur la création d'un comité général de planification économique, sur une refonte des organismes officiels en une seule agence nationale de développement économique et sur la création d'une commission de coordination de développement économique. Le développement économique recouvre une vaste palette d'activités comprenant notamment l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'industrie et le commerce.

Plusieurs agences officielles sont directement impliquées dans la planification sociale. Ainsi, l'agence pour l'organisation et le développement des services de santé de Guam (Guam Health Planning and Development Agency - GHPDA) constitue l'organisme mis en place par la loi américaine 93-641, à l'échelle locale et régionale, du fait de l'exiguïté de son territoire et de sa population réduite. La GHPDA est responsable des services de santé, des équipements, de la gestion des effectifs et des questions de coordination. Le rôle du bureau de planification est de coordonner les actions officielles de planification et l'élaboration des principes d'action.

Dans le domaine des transports, la politique des pouvoirs publics vise à doter l'île d'un réseau de transport efficace et fiable qui préservera l'environnement, les nappes aquifères, les plages, les estuaires et les autres ressources côtières. Le présent rapport aborde également d'autres aspects de la planification comme l'énergie, les espaces réservés aux loisirs, les sites naturels, l'urbanisme, la promotion de l'enseignement ainsi que la défense civile et les mesures d'action contre les calamités naturelles.

(ii) Planification des ressources physiques  
ou planification régionale

L'île de Guam possède un écosystème délicat car le pays est au voisinage immédiat de la mer, d'où des interactions réciproques. La totalité de sa surface est donc considérée comme zone côtière (à l'exception des terres fédérales) dans le cadre de la loi d'aménagement des zones littorales.

En 1966, le plan directeur de Guam a été approuvé par le Gouvernement de Guam.

En 1975, le Gouverneur a approuvé une demande de mise en œuvre de la phase de planification et des fonds fédéraux ont été affectés au programme d'aménagement du littoral de Guam. Comme précédemment indiqué, ce programme a été publié en 1979.

En octobre 1976 a été établi un guide des modifications à apporter aux lois relatives à l'utilisation des terres et de l'eau (1969-1976)

En 1976 a été publié l'atlas des récifs et des plages de Guam.

La loi territoriale de protection des bords de mer a été d'abord adoptée en 1974, puis amendée en 1975, 1976 et 1978.

En janvier 1977 a été dressé le relevé des principaux biens fonciers fédéraux (Summary of Major Federal Agency Land Holdings) du Territoire de Guam et un inventaire d'utilisation actuelle et future des territoires côtiers et du patrimoine aquatique a été établi en février 1977.

En août 1977 a été publié le plan d'utilisation des terres de l'île de Guam, portant sur la période 1977-2000.

Au cours de l'année 1978 a été publié le découpage des zones d'utilisation des terres de Guam.

Pendant l'année 1979 a été entreprise l'étude sur la lentille d'eau du secteur nord de Guam (sources d'eau potable).

(iii) Elaboration des plans de développement

En ce qui concerne les objectifs d'aménagement du milieu naturel, il existe sept plans principaux de développement qui sont les suivants (classification arbitraire ne tenant pas compte de leur caractère prioritaire, ni de leur importance) :

- (1) plan directeur (1966)
- (2) plan d'utilisation des terres et plans d'urbanisme (Guam 1977-2000)
- (3) plan général de développement de Guam (1978) (incluant le découpage des zones d'utilisation des terres)
- (4) plan de conservation de l'énergie de Guam (1978)
- (5) programme d'aménagement du littoral de Guam et rapport définitif sur les répercussions sur l'environnement (1979)
- (6) étude de la lentille d'eau du secteur nord de Guam (1979)
- (7) plan 208 de gestion de la qualité des eaux (1979)

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_13055](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_13055)

